



représentation
formation
prévention
communication
solidarité
citoyenneté
jeunesse

DOSSIER DE PRESSE
RENTRÉE
2009/10
LES ÉTUDIANTS FACE À LA CRISE

+ d'infos sur

www.fage.org

CLAIRE GUICHET
PRÉSIDENTE DE LA FAGE

Tous les ans, depuis sept années, la FAGE publie son indicateur du coût de la rentrée étudiante. Cette année, avec 3% d'augmentation, les chiffres sont alarmants ! La rentrée, à elle seule, devient, plus que jamais, un élément de sélection à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Pire encore, les frais de vie courante, qui augmentent eux aussi chaque année, montrent que la situation se détériore de manière globale, sur l'ensemble de l'année «universitaire».


En cette période de crise, les étudiants sont gravement touchés par ces augmentations, en particulier les étudiants de la classe moyenne.

La FAGE publie aujourd'hui son rapport sur les étudiants face à la crise. La situation que vivent les étudiants va les toucher sur l'ensemble de l'année à venir : logement et transports, santé, ressources et insertion professionnelle... Le constat est édifiant.

Alors même que les dépenses augmentent bien plus que les ressources et que la confiance des étudiants dans l'avenir est en berne, il est temps pour le gouvernement d'innover en terme d'accompagnement social pour encourager la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Au-delà du constat, la FAGE publie également ses propositions pour un accompagnement global des étudiants, notamment de la classe moyenne.

Bonne lecture !



SOMMAIRE

1. Les étudiants face à la crise	PAGE 03
Une situation qui va au-delà du mois de septembre	PAGE 08
Les propositions de la FAGE face à la crise	PAGE 17
2. Les assos étudiantes en campagnes	PAGE 19
3. Le 20ème congrès de la FAGE à Strasbourg	PAGE 25

1 LES ÉTUDIANTS FACE À LA CRISE...

L'indicateur du coût de la rentrée universitaire 2009 prend en compte le budget mensuel d'un **étudiant de licence non-boursier et disposant d'un logement individuel**.

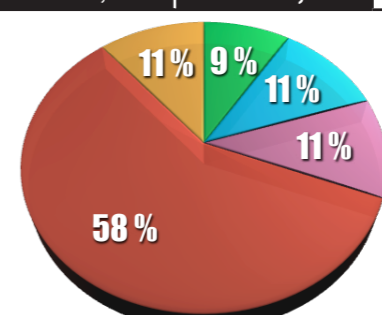
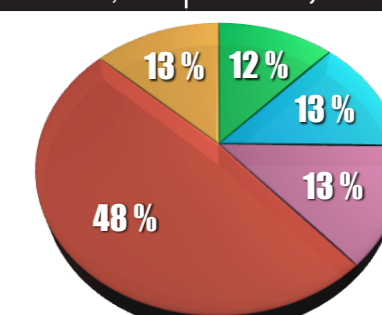
Il se compose des **frais de vie habituels de l'étudiant**, c'est-à-dire ses dépenses mensuelles tout au long de l'année, et des **frais « exceptionnels » du mois de septembre**.

LES FRAIS SPÉCIFIQUES POUR LE MOIS DE LA RENTRÉE 2009

Ces frais correspondent aux dépenses que l'étudiant doit produire durant son mois de rentrée et qui ne se représenteront pas forcément dans les mois à venir. Pour ces frais spécifiques, en 2009, le montant est de plus de **1850** pour un étudiant de région parisienne et près de **1490** pour un étudiant de province !

Ces dépenses comprennent aussi bien les **frais d'inscription à l'Université** que l'**installation dans un appartement** : dépôt de garantie (caution), assurance, etc.

	Région Île-de-France			Province		
	Montant 2008	Montant 2009		Montant 2008	Montant 2009	
● Droits d'inscription (méd. prév. incluse)	173,57 €	175,57	↗	173,57 €	175,57	↗
● Sécurité sociale	195,00 €	198,00	↗	195,00 €	198,00	↗
● Complémentaire santé	198,96 €	198,00	↘	198,96 €	198,00	↘
● Caution, frais d'agence et assurance	998,00 €	1 082,00	↗	692,00 €	718,00	↗
● Matériel pédagogique	200,00 €	200,00	→	200,00 €	200,00	→
TOTAL	1 765,53 €	1 853,57	↗	1 459,53 €	1 489,57	↗

	Région Île-de-France	Province
Dépenses par catégorie en 2009		



LES FRAIS MENSUELS DE VIE COURANTE

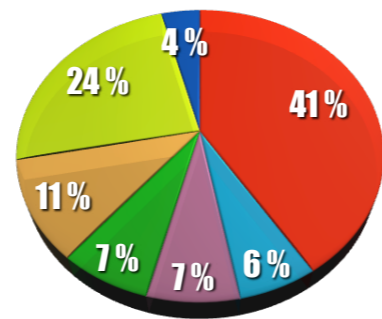
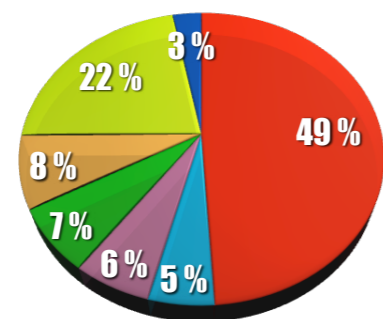


Avec l'augmentation des frais de logement, c'est le coût de la vie étudiante de manière globale qui augmente. **Chaque mois un étudiant de la région parisienne déboursa en moyenne 1200,79 et un étudiant de province 983,06**

Des sommes qui deviennent effrayantes : être étudiant aujourd'hui nécessite des moyens de salarié à temps plein !

	Région Île-de-France			Province	
	Montant 2008	Montant 2009		Montant 2008	Montant 2009
● Loyer et charges locatives (dont électricité)	554,00 €	586,00 ↗		396,00 €	404,00 ↗
● Repas à 2,90 € (restaurant universitaire)	57,00 €	58,00 ↗		57,00 €	58,00 ↗
● Téléphonie et internet	70,00 €	70,00 →		70,00 €	70,00 →
● Loisirs	90,00 €	85,00 ↘		75,00 €	70,00 ↘
● Transport	88,64 €	97,96 ↗		97,50 €	107,23 ↗
● Alimentation et courses diverses	270,00 €	265,00 ↘		240,00 €	235,00 ↘
● Equipement informatique	40,00 €	38,83 ↘		40,00 €	38,83 ↘
TOTAL	1 169,64 €	1 200,79 ↗		975,50 €	983,06 ↗

Dépenses par catégorie en 2009

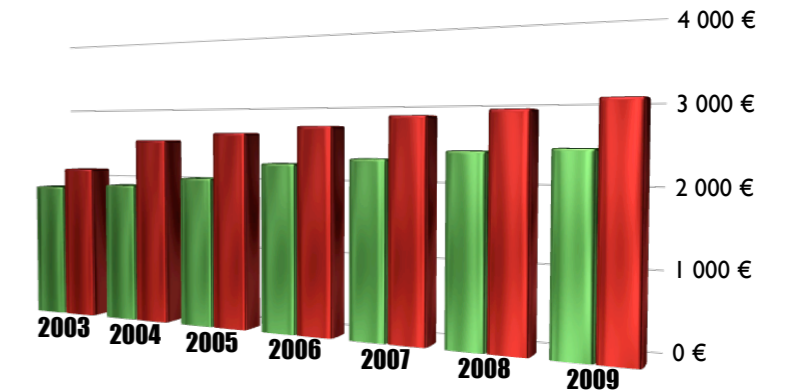


Le montant total pour le mois de septembre 2009 est **affligeant : 3054,36 pour un étudiant de région parisienne et 2472,63 pour un étudiant de province.**

De quoi, rien qu'avec ce premier mois, décourager plus d'un étudiant...

Si le coût de la rentrée a toujours été un fléau, il devient **de plus en plus difficile à combattre** pour les étudiants. **En 7 ans de son indicateur, la FAGE a vu le coût de la rentrée augmenter de près d'un tiers !**

	● Île-de-France	● Province
2009	3 054,36	2 472,63
2008	2 935,17 €	2 435,17 €
2007	2 869,57 €	2 325,57 €
2006	2 742,75 €	2 249,75 €
2005	2 654,00 €	2 031,00 €
2004	2 553,00 €	1 907,00 €
2003	2 130,00 €	1 860,00 €



Évolution du coût de la rentrée

Les frais d'inscriptions varient selon le niveau d'études. La différence de coût est particulièrement notable cette année avec une **augmentation de 2,2% des frais d'inscription pour les étudiants inscrits en Master ou en Doctorat et de 1,2% pour les étudiants de licence.**

Le coût de la rentrée n'est donc pas le même suivant le niveau d'étude.

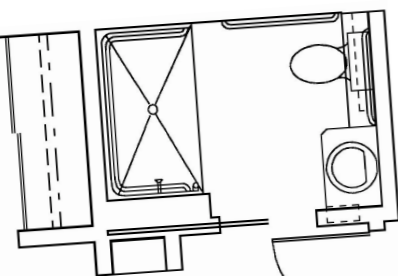
Coût de la rentrée selon le niveau d'étude :

	Île de France	Province
Étudiant en licence	3 054,36	2 472,63
Étudiant en master	3 114,36	2 582,63
Étudiant en doctorat	3 233,36	2 651,63

Dans le cas de certaines formations, ces montants prennent encore plus d'ampleur avec des coûts complémentaires, parfois illégaux, notamment au sein des IAE et écoles internes. On peut également citer les frais supplémentaires légaux tels que les frais de concours pour certaines filières (orthophonie, orthoptie, etc.).

Enfin, pour les étudiants hors université, en écoles ou instituts, le montant des inscriptions peut atteindre des pics vertigineux, entraînant une véritable sélection sociale.

L'augmentation majorée sur les Masters et Doctorat tend à appuyer l'idéologie selon laquelle la Licence est un diplôme pour tous et les deux niveaux suivants des paliers d'excellence dans lesquels l'étudiant doit investir. Pourtant la démocratisation de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle de certaines branches se joue à ces niveaux d'études qui doivent bien eux aussi faire partie d'un service accessible pour tous.



LES PRINCIPAUX FACTEURS DE HAUSSE



P principal responsable de cette augmentation : le **logement**. Les coûts inhérents au logement représentent **près de 50% du budget de la rentrée étudiante** soit la moitié de la somme à investir !

Le logement étudiant continue d'augmenter malgré la crise, principalement en région parisienne. Le loyer, les charges et l'électricité marquent une augmentation de plus de 10% du prix du logement parisien. Ceci s'explique par le manque crucial de logement étudiant, notamment CROUS, en région parisienne. Cette situation n'est pas prête de s'améliorer, notamment avec la destruction de plus de 550 logements.

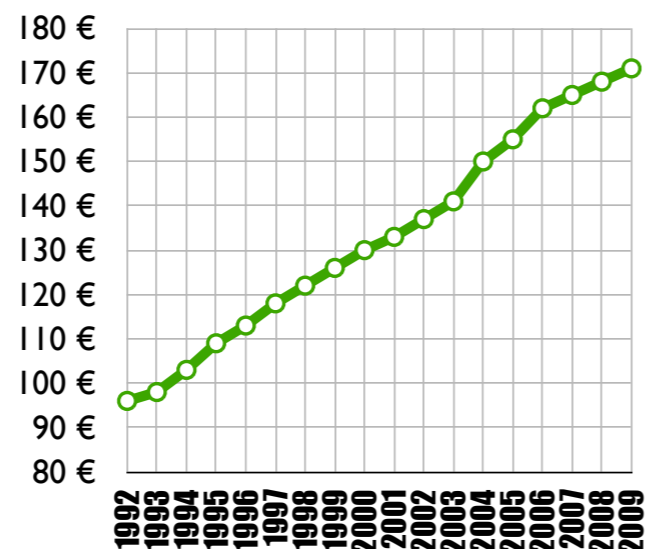
Deuxième responsable : les frais décrétés par le Ministère.

Ils augmentent aussi, de manière constante depuis plusieurs années, et cette année encore, malgré la situation de déflation en France :

L'arrêté du 2 juillet 2009 fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'Enseignement Supérieur relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche fixe les frais d'inscription pour les années d'étude de Licence à 171 €. Pour les deux années de Master, il en va de 231 € par an et 350 € pour chaque année du niveau Doctorat. Ces montants correspondent à des augmentations de 1,2% pour la Licence et 2,2% pour le Master ainsi que pour le Doctorat, alors même que l'inflation ne peut plus justifier aucune hausse.

À ce montant vient s'ajouter, pour chaque inscription, la Médecine Préventive Universitaire, à hauteur de 4,57 €. Notons qu'il s'agit là, malheureusement, des plus importantes ressources des services de Médecine Préventive Universitaire puisque, comme pour le ticket de Restaurant Universitaire, l'Etat ne donne plus, depuis bien longtemps, la somme équivalente pour chaque étudiant cotisant. Il est alors facile de comprendre pourquoi la plupart de ces services ne sont pas en mesure d'effectuer la visite de prévention obligatoire, pourtant première responsabilité des MPU.

+1,2 % pour le prix du ticket de RU
+1,5 % pour la sécurité sociale étudiante
+1,2 % et +2,2 % pour les frais d'inscription

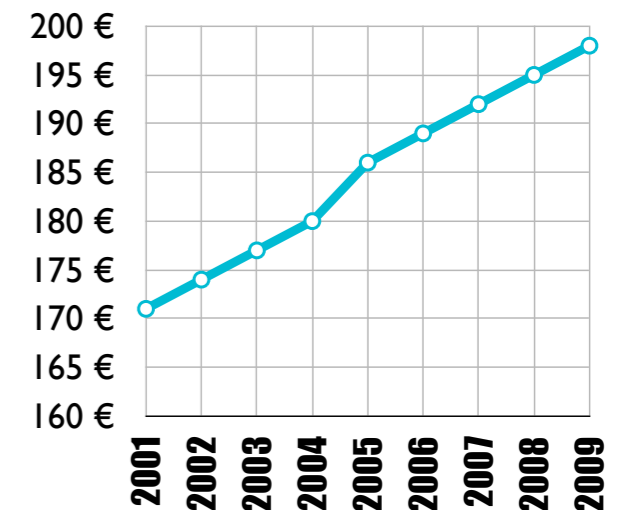


Coût de l'inscription en première année entre 1992 et 2009

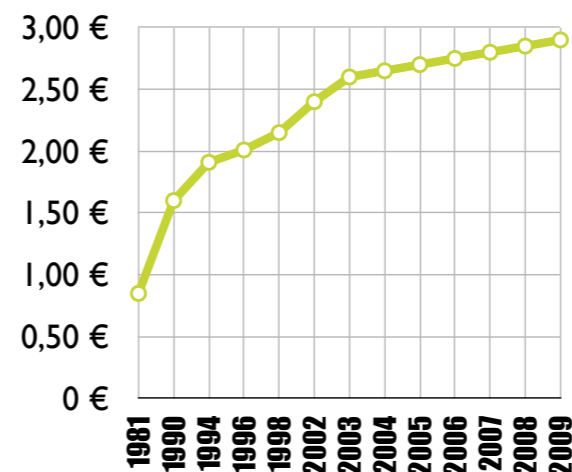
Par ailleurs, les étudiants doivent souscrire à la sécurité sociale étudiante qui augmente de 3 € cette année pour atteindre la somme de **198 annuels**.

Là encore, cette hausse intervient malgré un contexte de renoncement à la couverture sociale de plus en plus important. Beaucoup d'étudiants dans le besoin font aujourd'hui le choix de contourner la procédure pour ne pas s'acquitter de ces frais, se mettant ainsi dans une situation très précaire en cas d'accident ou d'hospitalisation.

Concernant la complémentaire santé, il s'agit du plus bas tarif observé au sein des mutuelles étudiantes pour une mutuelle de couverture optimale.



Coût de la sécurité sociale étudiante de 2001 à 2009



Augmentation du ticket de RU de 1981 à 2009

Le prix du ticket de RU a encore augmenté de 5 centimes d'euro par repas pour cette rentrée 2009.

Là encore, cette augmentation qui peut paraître symbolique est en fait synonyme de lente disparition de la restauration sociale étudiante : ces repas équilibrés ont bien trop souvent l'air d'un luxe en comparaison d'une assiette de pâtes quotidienne. **Aujourd'hui, un étudiant achète le ticket RU deux fois plus cher que s'il l'avait acheté le jour de sa naissance et quatre fois plus cher en moyenne que ses parents !**

Tout ceci ne fait qu'amener à un déséquilibre alimentaire encore plus important chez les étudiants. La FAGE a part ailleurs commencé

à lutter contre ce développement des mauvaises pratiques alimentaires dans le cadre de sa campagne « étudiant bien dans sa peau », qui fait la promotion de la prévention en terme de malnutrition, isolement, consommation de stupéfiants, etc.

Troisième responsable : les transports qui connaissent une hausse sensible due à l'augmentation des abonnements de transports en commun dans un certain nombre de villes universitaires ainsi que des tarifs de la SNCF qui pénalisent encore un peu plus les étudiants qui sont éloignés de leurs familles.



LES ÉTUDIANTS FACE À LA CRISE :

UNE SITUATION QUI VA AU-DELÀ DU MOIS DE SEPTEMBRE

Le coût annuel pour un étudiant non boursier dans l'Enseignement supérieur frôle les 14 000 euros, soit des frais mensuels de l'ordre d'un SMIC, notamment en région parisienne. L'Enseignement supérieur français devient un luxe que beaucoup ne peuvent plus se payer.

CRISE DU LOGEMENT

PÉNURIE DE LOGEMENTS CROUS, PARC PRIVÉ AUX LOYERS ÉLEVÉS, LES ÉTUDIANTS DE LA CLASSE MOYENNE LÉSÉS

LE LOGEMENT SOCIAL CROUS : CONSTRUCTIONS ET RÉHABILITATIONS

S'il est vrai que les efforts du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en terme de logement social étudiant cette année donnent des résultats probants, il convient de mettre ces chiffres en lien avec le **retard accumulé** les années précédentes.

On constate qu'en 2009, les objectifs annuels de réhabilitations devraient être dépassés mais que les objectifs annuels de constructions nouvelles ne seront, pour la sixième année consécutive, pas encore atteints. Rappelons que les **préconisations Anciaux** prévoyaient dix années pour atteindre les 10% d'étudiants logés.

	Réhabilitations			Constructions		
		Préconisations du rapport Anciaux	% objectif		Préconisations du rapport Anciaux	% objectif
2004	3 715	7 000	53,1%	1 105	5 000	22,1%
2005	4 674	7 000	66,8%	1 913	5 000	38,3%
2006	3 637	7 000	52,0%	2 064	5 000	41,3%
2007	5 468	7 000	78,1%	3 240	5 000	64,8%
2008	5 859	7 000	83,7%	3 228	5 000	64,6%
Prévisions 2009	8 412	7 000		3 807	5 000	
TOTAL	31 765	42 000	75,6%	15 357	30 000	51,2%

On constate ainsi qu'au bout de six ans d'application des préconisations Anciaux, le retard global est de 10 235 réhabilitations et de 14 643 logements.

Ces chiffres ont bien sûr une incidence variable en fonction des académies.

Ainsi, alors que l'académie de Paris ne peut accueillir qu'1,29% de ses étudiants en logement social, soit moins de 10% des boursiers de cette même académie, l'académie de Corte ou l'académie de Limoges apparaissent comme de bons élèves, puisqu'elles peuvent accueillir respectivement 17,66% et 12,67% des étudiants inscrits dans leur académie.



Académies	Pourcentage d'étudiants boursiers	Capacité théorique d'accueil de l'ensemble des étudiants en logement CROUS	Capacité théorique d'accueil de l'ensemble des étudiants boursiers en logement CROUS
Aix-Marseille	25,85 %	8,90 %	34,44 %
Amiens	30,30 %	10,10 %	33,30 %
Antilles-Guyane	43,30 %	6,47 %	14,94 %
Besançon	31,28 %	12,47 %	39,88 %
Bordeaux	24,88 %	9,03 %	36,29 %
Caen	27,99 %	12,32 %	44,03 %
Clermont-Fd	27,29 %	9,02 %	33,05 %
Corse	34,36 %	17,66 %	51,35 %
Créteil	20,88 %	3,55 %	17,02 %
Dijon	27,44 %	10,11 %	36,84 %
Grenoble	22,43 %	8,85 %	39,85 %
Lille	29,96 %	6,39 %	21,34 %
Limoges	26,24 %	12,67 %	48,29 %
Lyon	19,63 %	4,75 %	24,22 %
Montpellier	25,85 %	11,08 %	39,20 %
Nancy-Metz	27,76 %	10,73 %	38,68 %
Nantes	24,49 %	6,81 %	27,83 %
Nice	24,88 %	7,29 %	29,33 %
Orléans-Tours	29,59 %	10,83 %	36,62 %
Paris	13,73 %	1,29 %	9,41 %
Poitiers	29,68 %	8,92 %	30,07 %
Reims	28,86 %	8,98 %	31,13 %
Rennes	24,76 %	8,51 %	34,36 %
La Réunion	48,13 %	5,58 %	11,59 %
Rouen	24,98 %	8,60 %	34,44 %
Strasbourg	19,96 %	8,49 %	42,54 %
Toulouse	26,80 %	7,51 %	28,58 %
Versailles	15,20 %	5,84 %	38,41 %
Moy. nationale	23,61 %	7,01 %	29,83 %

On remarque ainsi que **seules 9 académies sur 28 peuvent aujourd'hui accueillir 10% des étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur au sein de leur région.**

Aujourd'hui, au niveau national, **moins d'un tiers des boursiers sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche peuvent être logés au sein du parc social.** La FAGE appelle la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à poursuivre ses efforts en terme de constructions de nouveaux logements.



LE LOGEMENT SOCIAL EN ÎLE-DE-FRANCE

La région parisienne est évidemment la plus touchée, avec 1,29% d'étudiants logés en académie de Paris, 3,55% en académie de Créteil et 5,84% en académie de Versailles. Dans ces trois académies, **la priorité est au logement à tarification très sociale.** Les constructions de studios de superficie supérieure à 14 mètres carrés engagent une augmentation des loyers importante.

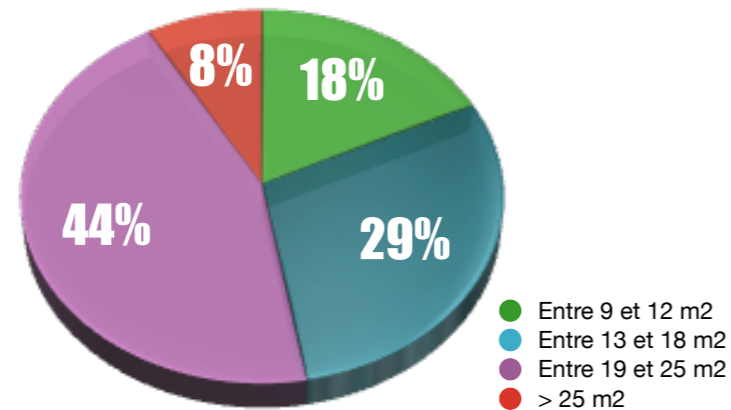
Alors que l'on détruit 550 chambres à prix très modérés à Antony, on construit pour les remplacer des chambres dont les loyers seront plus élevés et donc moins en adéquation avec les nécessités des étudiants.

Si la FAGE s'accorde avec la politique de logement consistant à créer différentes gammes de logements étudiants (et donc de prix), la crise du logement social en île de France ne permet pas aujourd'hui de s'offrir ce luxe.

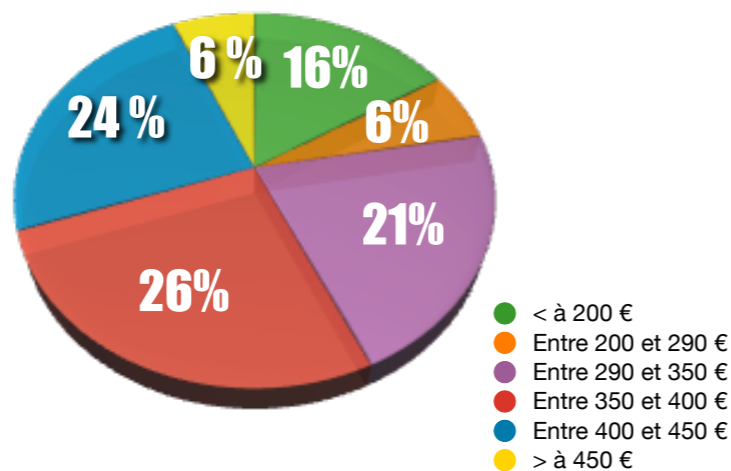
En témoigne, pour exemple, les prix des logements sociaux étudiants dans l'académie de Paris :

Alors que l'on détruit 550 logements à partir de 140 € à la cité Universitaire de Nanterre, la Ministre et le CROUS de Versailles expliquent qu'ils seront remplacés par des logements plus spacieux, de l'ordre de 14 à 18 m². **Mais à quel prix ?**

La FAGE réaffirme que la pénurie de logements en île de France nécessite qu'une attention toute particulière soit portée à la **construction et à la rénovation de logement à prix très modérés** avant de pouvoir imaginer une pluralité de gammes d'offres aux étudiants.



Superficie des logements CROUS à Paris



Loyer des logements CROUS (Académie de Paris)

LE PARC PRIVÉ : LE SEUL RECOURS DES ÉTUDIANTS DE LA CLASSE MOYENNE

Face à l'offre réduite de logements sociaux, les étudiants de la classe moyenne n'ont aucune chance d'accéder à un logement à loyer modéré.

La seule solution qui s'offre alors à eux est la location dans le parc privé. Et là encore, le constat est accablant. **Alors que le montant des loyers a quasiment doublé depuis 1994, année de création des APL, ces dernières n'ont été réévaluées que de 17 environ en 15 ans.**

Pour les étudiants, le barème utilisé prend en compte une rentrée d'argent forfaitaire et injustifiée, alors que l'étudiant indique qu'il est sans ressources propres. Parfois même un étudiant qui commence à travailler au sortir de ses études aura la bonne surprise de voir ses APL augmenter durant la première année ! De plus, **les aides au logement n'encouragent pas à la colocation en appliquant un barème défavorable à ce mode de logement** et obligent certains étudiants à choisir entre aides au logement et allocations familiales perçues par leurs parents.

Le locapass et la GRL, quant à eux, n'ouvrent pas l'accès à l'ensemble des étudiants. Alors même que la caution représente en moyenne 53% des dépenses d'un étudiant au moment de la rentrée. C'est également au moment de la rentrée que s'appliquera le mois de carence des APL, laissant l'étudiant sans ressources face à ces dépenses exorbitantes.

La FAGE demande à Benoist Apparu et Valérie Pécresse de prendre en considération l'accès difficile des étudiants au parc privé et de mettre en place une réforme des APL prévoyant : leur revalorisation, la suppression du mois de carence, le changement des barèmes liés au critères « étudiant » et « colocataires ».

Par ailleurs, la Ministre ayant affirmé qu'elle étudiait la question de l'ouverture de la Garantie du Risque Locatif aux étudiants, la FAGE l'encourage dans ce sens et l'invite à réunir tous les acteurs concernés autour de la table.

Enfin, la FAGE demande depuis plusieurs années l'exonération de la taxe d'habitation pour l'ensemble des étudiants. Il s'agit de l'équivalent d'un treizième mois de loyer qui s'avère très difficile à financer pour l'étudiant.





SANTÉ ÉTUDIANTE

RÉVÉLATRICE DE BIEN DES MAUX ?

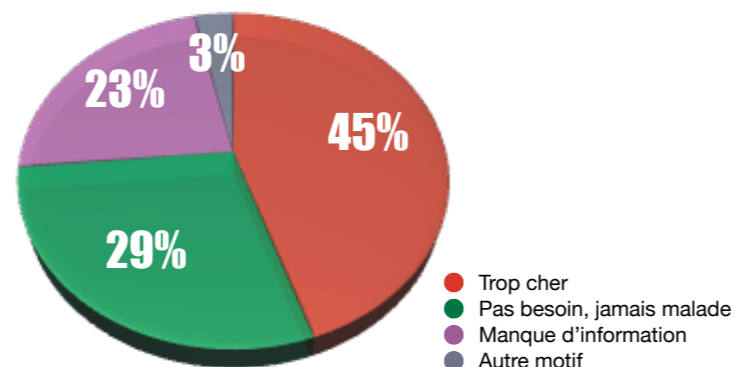
La santé des étudiants est révélatrice à la fois de l'importance de leurs difficultés financières, qui les amènent parfois à se mettre en danger, mais aussi de leur mal être et de leurs inquiétudes face à un avenir qu'ils jugent souvent incertain.

La FAGE est particulièrement attentive à la santé et au bien-être des étudiants, qui sont des éléments fondamentaux pour réussir correctement leurs études.

L'enquête 2009 de l'USEM (Union nationale des Sociétés Etudiantes Mutualistes régionales), avec laquelle la FAGE est en partenariat depuis un an, **révèle des données inquiétantes concernant la santé des étudiants.**

LE RENONCEMENT AUX SOINS & À LA COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE POUR RAISONS FINANCIÈRES

D'après l'enquête de l'USEM, **seuls 83,7% des étudiants disposeraient d'une mutuelle complémentaire.** La raison principale de l'absence de mutuelle serait le coût, énoncé par près de 45% des étudiants ne disposant consciemment pas d'une mutuelle complémentaire.



Motif du renoncement à une mutuelle complémentaire

Il est à noter que **les étudiants de région parisienne sont les plus nombreux à évoquer le motif du coût.**

De même, **les étudiants sont 18,9% à avoir renoncé à des soins de santé pour des raisons financières** dans les six mois précédents l'enquête. Ce chiffre supérieur à la population métropolitaine n'est pas surprenant si l'on considère qu'ils représentent également une proportion plus nombreuse que l'ensemble de la population à ne pas disposer d'une mutuelle complémentaire.

8,1% des étudiants ont ainsi renoncé à une consultation chez un spécialiste, 7,5% à des soins dentaires, 6,6% à des soins optiques et 5,2% à une consultation chez un généraliste.

Par ailleurs, **près d'un étudiant sur deux (42,8%) juge trop cher le reste à charge après le remboursement de la sécurité sociale et de la complémentaire santé.**

Les étudiants sont ainsi très nombreux à considérer l'accès aux soins et à la couverture sociale comme trop onéreux.

C'est ainsi qu'un phénomène nouveau et inquiétant se développe : **certains étudiants choisissent de ne pas se déclarer à la sécurité sociale étudiante** pour ne pas avoir à cotiser à cette dernière. Cette attitude est très dangereuse pour les étudiants qui ne sont plus couverts par aucun régime de sécurité sociale.

En ces temps de **menace d'une pandémie de grippe A**, la FAGE alerte les étudiants sur la dangerosité d'une telle conduite. **Si des mesures de vaccination générale venaient à être appliquée, leur absence de couverture sociale pourrait lourdement les pénaliser : n'ayant cotisé à aucune forme de sécurité sociale, ils pourraient se voir oubliés par les mesures sanitaires.**

Face à ces situations dangereuses pour la santé des étudiants en situation de précarité, **la FAGE demande au Gouvernement de mettre en application la proposition d'un chèque santé.** Cette proposition portée par l'USEM depuis 2006 et **soutenue par de nombreux acteurs du milieu étudiant et de la santé** est également une préconisation de la mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes, dont les conclusions ont été publiées par son rapporteur, le sénateur Demuynck, en mai dernier.

Ce chèque santé jeune (16-25 ans) couvrirait jusqu'à 75% du coût d'une complémentaire santé et permettrait ainsi de **mettre fin aux nombreux renoncements aux soins** constatés chez les étudiants.

En parallèle, **la FAGE demande aux Universités d'être vigilantes sur les inscriptions à la sécurité sociale étudiante** et de rendre obligatoire le choix d'un organisme agréé, pour éviter que certains étudiants courent le risque de ne pas cotiser à la sécurité sociale étudiante.

SANTÉ PSYCHIQUE & BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT

Toujours d'après l'enquête 2009 de l'USEM, **les étudiants seraient 8,5% à avoir eu des pensées suicidaires** au cours des douze derniers mois. Ces chiffres inquiétants sont particulièrement alarmants chez les étudiantes (9,9%) et chez les étudiants de région parisienne (10,4%).

La FAGE, qui a mis l'an dernier en place des **journées de prévention du suicide** sur les campus, en partenariat avec l'UNPS (Union Nationale de Prévention du Suicide) et la MACIF Prévention, **a pu constater que les étudiants sont particulièrement déprimés et inquiets en ce qui concerne leur avenir et leur situation actuelle :** galère financière, difficultés scolaires, isolement...

Les étudiants sont par ailleurs 11,2% à déclarer percevoir « mal » voire « très mal » leur avenir.

Cette perception s'accroît **particulièrement en région parisienne, mais aussi dans certaines filières, notamment les filières de Lettres, Langues et Sciences Humaines.**

Ces chiffres ne doivent pas être laissés sans réponse. La situation de précarité, de mal-être, d'inquiétude face à l'avenir des étudiants est une réalité concrète à appréhender et à laquelle les pouvoirs publics se doivent d'apporter des réponses concernant l'accompagnement social des étudiants, mais aussi leur orientation et leur insertion professionnelle.

LES RESSOURCES DES ÉTUDIANTS

En cette période de crise, **les difficultés financières des étudiants sont accrues**. En témoigne **l'augmentation sensible des appels et demandes de soutiens individuels reçus à la FAGE**. Il s'agit majoritairement d'étudiants issus de la classe moyenne, qui ne perçoivent aucune aide et font appel aux associations étudiantes pour tenter de trouver des solutions.

Les raisons de cette augmentation des difficultés rencontrées touchent à l'ensemble des ressources de l'étudiant : jobs étudiants, aide parentale, aides de l'Etat.

JOBS SAISONNIERS & JOBS ÉTUDIANTS

Les étudiants témoignent d'une baisse ressentie du nombre d'emplois saisonniers durant l'été 2009, en comparaison avec les années précédentes. Cette tendance toucherait également les emplois étudiant durant l'année : l'AFIJ annonce **-31% d'offres de jobs étudiants pour le premier semestre 2009**.

De plus, **les blocages**, en entraînant le report d'examens qui ont fortement pénalisés les étudiants au deuxième semestre de l'année universitaire dernière, **ont diminué leurs possibilités de travailler pendant l'été pour financer le coût de leur année d'études à venir, et notamment celui de la rentrée**. Si le nombre d'étudiants réellement appelé à passer les examens durant la période estivale s'est révélé infime, l'instabilité de la situation a forcé les étudiants à considérer cette possibilité et donc à ne pas chercher au plus tôt un emploi temporaire pour l'été.

AIDE PARENTALE

L'aide parentale est d'autant plus sollicitée que les étudiants ont eu des difficultés à travailler durant l'été et/ou qu'ils vont difficilement obtenir un job étudiant pour l'année étudiante à venir.

Pour autant, ce recours plus important à l'aide parentale n'est pas toujours extensible à l'infini. **La nécessité d'y recourir creuse l'écart entre les étudiants issus de familles plus aisées et les autres.**

Par ailleurs, le chômage étant en augmentation sensible, certaines familles ne pourront plus aider autant leurs enfants étudiants.



LE SYSTÈME DE BOURSES

Les annonces effectuées par la Ministre de l'Enseignement Supérieur vont dans le bon sens : **élévation des plafonds d'accès au bourses de 1,2%, augmentation des montants des bourses de 1,5% pour les échelons 1 à 5 et de 3% pour l'échelon 6**. Il s'agit évidemment de mesures positives que la FAGE salue.

Néanmoins, **trois points sont à signaler qui posent des questions sur ces annonces concernant les bourses :**

En 2009/2010, pour la première année, il n'y aura pas de commission de rattrapage pour les étudiants lésés par la suppression des points de charge « parent isolé », « handicap » et par la baisse du nombre de points de charge attribué au critère « éloignement ».

La FAGE persiste à dire que **la suppression de ces points de charge pénalise lourdement des étudiants** qui sont déjà confrontés à des difficultés importantes.

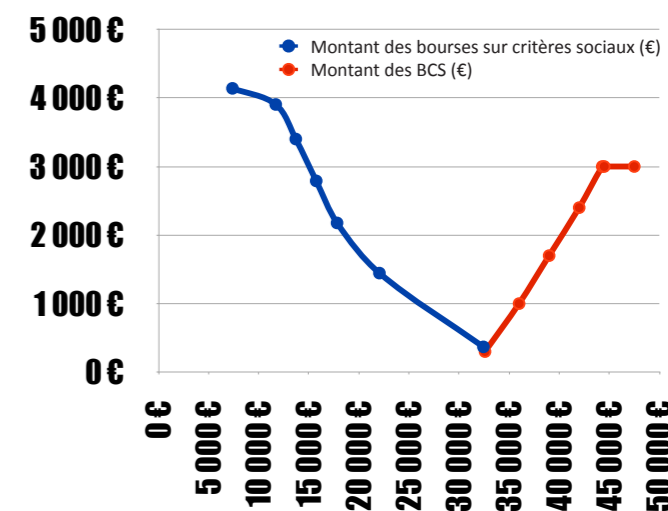
En parallèle, l'augmentation du nombre de points de charge pour le critère du nombre d'enfants de la fratrie de l'étudiant ressemble plus à une mesure idéologique.

C'est près de 10 000 étudiants dont on ne parle pas qui vont perdre leurs bourses ou les voir diminuer.

L'échelon zéro devient un échelon très large, englobant les étudiants rattachés à un foyer fiscal déclarant entre 22 060 € et 32 440 €. **L'échelon zéro devient donc, le seul échelon atteignable pour une majeure partie de la classe moyenne.**

On remarque également que le nombre d'étudiants boursiers aux échelons 0 et 1 ou aux échelons 5 et 6 est bien supérieur au nombre d'étudiants boursiers aux échelons 2, 3 et 4.

Alors que la Ministre affirme qu'il n'existe plus d'étudiants de la classe moyenne qui n'ont ni avantages fiscaux ni bourses et donc plus de problème de classe moyenne, **la FAGE constate quant à elle que si la classe moyenne bénéficie aujourd'hui de l'échelon 0 ou d'avantages fiscaux, ce sont toujours des aides de l'Etat beaucoup moins importante que ce qui est dépensé chaque année en exonérations fiscales pour les familles payant le plus d'impôts sur le revenu, donc ayant les ressources les plus importantes.**



Les classes moyennes sont celles qui sont les moins aidées par l'Etat...

Les étudiants ne sont pas tous logés à la même enseigne en ce qui concerne les bourses. En effet, les étudiants dont les bourses sont gérées par d'autres Ministères que celui de l'Enseignement Supérieur ne bénéficient pas des revalorisations accordées par Valérie Pécresse. **Les étudiants concernés sont excédés par les injustices dont ils sont victimes en ce qui concerne leurs conditions de vie et d'études (montant des bourses inférieur, absence d'échelon 6, absence d'échelon 0 dans certaines régions, frais d'inscription très élevés pour certaines filières, etc.).**

L'augmentation du montant des bourses annoncée par Valérie Pécresse ne s'applique donc pas à ces étudiants. **L'écart se creuse en terme d'accompagnement social.**

La FAGE demande donc au Gouvernement d'apporter de la cohérence à sa politique envers les étudiants en transférant la gestion de l'ensemble des bourses au Ministère de l'Enseignement Supérieur et donc aux CROUS.



INSERTION PRO

L'INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE SOURCE DE STRESS PERMANENTE

La FAGE, membre fondatrice de l'AFIJ, regarde avec inquiétude la baisse des annonces d'emploi pour jeunes diplômés, particulièrement sur les emplois en CDI.

Type de contrat	Évolution premier semestre 2009 par rapport à 2008
CDI	- 60 %
CDD (hors CAE)	- 22 %
CTT	- 9 %
Contrat d'apprentissage	- 83 %
Contrat de professionnalisation	- 32 %
Stages	- 29 %
Job étudiant	- 31 %

Par ailleurs, on constate que les différents domaines d'activité ne sont pas tous touchés de la même manière:

Secteur / fonction d'activité du poste	Évolution du nombre d'offre en 2009 par rapport à 2008
1 - Direction	- 24 %
2 - Production, fabrication et chantier	- 76 %
3 - Services connexes à la production	- 49 %
4 - Etude, recherche et projet	- 31 %
5 - Marketing, commercial et vente	- 51 %
6 - Activités tertiaires	- 49 %
7 - Administration, gestion et organisation	+ 47 %
8 - Comptabilité, gestion financière	- 46 %
9 - Informatique	- 57 %
10 - Personnel	+ 42 %
11 - Communication, publicité et création artistique	+ 53 %
12 - Fonction sociale et médicale, enseignement	+ 42 %
TOTAL	- 38 %

Ces chiffres confirment l'inquiétude que les étudiants ont pour leur avenir. La situation de crise économique actuelle est évidemment un élément d'inquiétude.

Cette situation d'augmentation du chômage et de baisse des embauches principalement chez les jeunes diplômés n'encourage pas les jeunes à entrer dans l'Enseignement Supérieur, d'autant plus quand les diplômés de second cycle sont dépréciés des employeurs :

Dans un contexte comme celui-ci, des renoncements aux études sont à craindre, particulièrement au sein des classes moyennes. Les coûts engagés pour accéder à l'Enseignement Supérieur, notamment à la rentrée mais aussi tout au long de l'année effraient les jeunes des classes moyennes. Investir dans une formation de longue durée sans avoir l'assurance de trouver un emploi rapidement par la suite apparaît trop risqué. Les pouvoirs publics doivent prendre compte de cette réalité et se donner les moyens de conserver des objectifs de démocratisation.

Niveau de formation requis	Évolution 2009 par rapport à 2008
Bac +1	- 35 %
Bac +2	- 48 %
Bac +3	- 10 %
Bac +4	- 59 %
Bac +5	- 64 %
> Bac +5	- 38 %

POUR UNE ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE ! (ARE)

Suite au constat que nous venons de faire, la mise en place d'une véritable **Allocation de Rentrée Etudiante**, c'est à dire une allocation ouverte non seulement aux étudiants boursiers sur critères sociaux, mais également aux étudiants issus de la classe moyenne qui ne bénéficient aujourd'hui d'aucune aide, apparaît plus que jamais indispensable. Seule cette allocation sera en mesure d'aider efficacement les étudiants à affronter sereinement les échéances financières auxquels ils doivent faire face à la rentrée.

Le montant de cette Allocation de Rentrée Etudiante devrait s'élever à 400 .

Avec cette aide, les étudiants non boursiers verraient leurs frais de rentrée divisés par deux (dans la mesure où la Garantie du Risque Locatif (GRL) s'appliquerait correctement à l'ensemble des étudiants). Pour les étudiants boursiers, l'ARE, conjuguée à la gratuité des frais d'inscription et de la Sécurité sociale, couvrirait l'ensemble des coûts liés à la rentrée.

Cette aide est facilement finançable si l'on accepte de revenir sur la demi-part fiscale pour octroyer directement le montant correspondant à l'étudiant et rééquilibrer les sommes engagées vers les classes moyennes.

Enfin, cette aide versée dès le mois de septembre permettrait de pallier l'absence de bourse que vivent aujourd'hui les étudiants boursiers au mois de septembre.

LOGEMENT : AIDER LES ÉTUDIANTS DE LA CLASSE MOYENNE DANS LEUR ACCÈS AU PARC PRIVÉ

- Exonérer l'ensemble des étudiants de la taxe d'habitation ;
- Réviser les aides au logement pour les rendre plus favorables à la colocation ;
- Autoriser le cumul APL/Allocations familiales pour les étudiants entre 18 et 20 ans dont les familles bénéficient des prestations familiales ;
- Supprimer le mois de carence pour les aides au logement. Ce mois de carence n'a pas de justification et pénalise fortement les étudiants durant le mois de la rentrée ;
- Augmenter le montant des aides au logement, en les indexant sur les augmentations des loyers ;
- Etendre la Garantie du Risque Locatif à l'ensemble des étudiants, comme la Ministre de l'Enseignement Supérieur a annoncé en avoir la volonté lors de la réunion de rentrée avec les organisations étudiantes.



LES PROPOSITIONS DE LA FAGE POUR AIDER LES CLASSES MOYENNES PENDANT LA CRISE SUITE

SANTÉ DES ÉTUDIANTS : ÉVITER À TOUT PRIX LE RENONCEMENT AUX SOINS

Pour limiter les risques de renoncement aux soins pour des raisons financières, **l'ensemble des étudiants doivent être inscrits aux registres de la sécurité sociale étudiante** et avoir accès à une mutuelle complémentaire.

La FAGE demande la mise en place d'un **chèque santé**, pouvant couvrir jusqu'à 75% du coût d'une mutuelle complémentaire, pour permettre à l'ensemble des étudiants d'y accéder.

Par ailleurs, la FAGE préconise que les Universités soient plus vigilantes concernant les inscriptions à la sécurité sociale étudiante en rendant obligatoire le choix d'un organisme de sécurité sociale étudiante, même si l'étudiant s'inscrit par la suite au régime général (étudiant salarié, externes, etc.)



RESSOURCES DES ÉTUDIANTS DES CLASSES MOYENNES

Les étudiants des classes moyennes sont généralement à la limite des bourses ou boursiers à l'échelon 0 ou 1.

Il convient dans un premier temps de considérer un **rééquilibrage des différents échelons de bourses** dont le nombre de bénéficiaires sont très inégaux en fonction des différents échelons.

Le Gouvernement doit également équilibrer sa politique d'accompagnement social pour **aider tous les étudiants de manière identique** en faisant entrer l'ensemble des étudiants, quel que soit leur Ministère de rattachement, dans le système d'aide sociale classique, géré par les CROUS.

En parallèle, les étudiants de la classe moyenne n'étant pas toujours boursiers la FAGE demande aux différents pouvoirs publics de **faire une priorité des aides indirectes** telles que la restauration universitaire ou les réductions sur les transports.

Enfin, concernant les jobs étudiants et la baisse de l'offre de jobs dans le parc privé, la FAGE demande au Ministère d'effectuer au plus vite un bilan des actions des Universités en matière d'emplois étudiants, pour voir quelle utilisation ils ont fait du décret autorisant l'emploi étudiant dans les EPCSCP.

2 LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES EN CAMPAGNES !

CAMPAGNE HANDICAP

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La FAGE et le réseau des associations étudiantes s'investissent depuis plusieurs années sur des thématiques de vie fondamentales, notamment dans le domaine de l'égalité des chances au sein de l'Enseignement Supérieur.

Grâce à des projets tels que «Dessine Moi un Campus», les associations ont fait la promotion d'un Enseignement Supérieur pour tous. Aujourd'hui elles font le choix de participer à **impulser un changement des mentalités pour que l'ensemble des acteurs de l'Enseignement Supérieur traitent des situations de handicap**, et pas seulement les handicaps moteurs.

La première étape est bien évidemment la **prise en compte les différents types de handicap, qu'il soit physique, sensoriel, mental ou psychique**, afin que les étudiants soient accompagnés et encadrés le mieux possible, dans le but qu'ils puissent mener à terme leur projet universitaire et leur insertion professionnelle. Mais au-delà de ces différentes classifications, **les associations étudiantes doivent également prendre en compte les diverses situations et degrés de handicap**, pouvant être temporaires, durables ou de naissance, et qui débouchent dès lors sur des dispositifs différents.

Chaque étudiant vit une situation particulière et c'est un élément à prendre sans cesse en compte. Il conviendra une fois ces éléments acquis de travailler afin de **porter la voix et de défendre les droits des étudiants en situation de handicap**, afin de leur permettre une meilleure intégration, mais aussi un accompagnement de qualité pour permettre la réussite de leur cursus scolaire.

Pouvoir faire des études dans les meilleures conditions possibles est le souhait de tout étudiant. Mais quand accéder à sa salle de cours ou comprendre les consignes d'un partiel devient le parcours du combattant, non seulement le simple fait de poursuivre ses études est remis en cause, mais cela va à l'encontre du principe même de l'université pour tous puisque ces personnes sont, finalement, discriminées.

Enfin, rappelons-le, la loi prévoit une adaptation des locaux universitaires d'ici 2012, reconnaît le droit de bénéficier d'aménagement des conditions d'examens selon les besoins de l'étudiant en situation de handicap et prévoit la formation des personnels en charge de l'accueil de ces étudiants. Les universités sont donc encouragées à mieux penser leurs espaces et à rendre leurs locaux, mais également leurs enseignements, accessibles à tous.



LES CHIFFRES LE HANDICAP EN FRANCE

En 2008, on sait aujourd'hui que la France comptait à peu près **12 millions de personnes en situation de handicap**. La classification en 7 groupes que l'INSEE a proposé*, permet de bien cerner la population des personnes handicapées en France, selon les incapacités ou déficiences qui ont des degrés de gravité extrêmement divers. Les résultats révèlent que **plus d'un français sur quatre souffre d'une incapacité, d'une limitation d'activité ou d'un handicap (26,4% des français)**. L'enquête nous montre que **la population qui souffre d'un handicap est extrêmement diverse et variée**. Cela nous prouve, si besoin est, qu'un **traitement global est incompatible avec cette caractéristique**.

LE HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il a été constaté, dans le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR) sur la politique d'accueil des étudiants handicapés**, que **plus de la moitié des étudiants recensés (entre 50 et 60 %) sont inscrits dans le cursus licence, entre 24 et 30 % selon les années suivent les enseignements du cursus master et environ 9 à 10 % préparent un doctorat**. Ils constatent également que **les handicaps moteurs représentent entre 20 et 26 % de l'effectif des étudiants handicapés, les handicaps visuels plus de 19 %, les auditifs 9 % et les troubles psychologiques environ 13 %**. Ils ont également tenté de prendre en compte les étudiants classifiés par les établissements, dans une rubrique « autres », par exemple, les personnes atteintes de maladies chroniques, invalidantes, dyslexie, autres pathologies, incapacité temporaire.

ANNOTATIONS

* Selon l'Enquête de l'INSEE «Handicaps, incapacités, dépendance» (Publiée en octobre 2002), les personnes en situation de handicap peuvent être classifiées dans plusieurs groupes en fonction de sa gravité et de son origine.

- 1er groupe : 5,3 millions de personnes, correspond à des "incapacités isolées et mineures" (pour voir de près, pour entendre correctement).
- 2nd groupe : 2,3 millions d'individus, englobe les personnes âgées dépendantes. Il s'apparente majoritairement aux personnes âgées qui ont au moins deux déficiences (motrices, sensorielles,...) surtout liées au vieillissement.
- 3ème groupe : 1,2 million de personnes, regroupe le "noyau dur du handicap". Elles perçoivent une allocation au titre de leur taux d'invalidité et l'origine de leurs déficiences sévères est fréquemment liée à la naissance.
- 4ème groupe : 1,2 million de personnes qui reçoivent une allocation et signalent une ou deux déficiences parmi lesquelles on trouve l'épilepsie, l'incapacité motrice d'une jambe et la dépression. L'origine du handicap de cette population est avant tout l'accident du travail.
- 5ème groupe : 800 000 personnes, dénommé "incapacités diffuses non repérées". Elles souffrent de douleurs et ont des difficultés à monter les escaliers ou à porter un poids.
- 6ème groupe : 650 000 personnes, il réunit des personnes déficientes intellectuellement ou mentalement et percevant une allocation. Elles déclarent au moins deux déficiences parmi lesquelles le retard mental arrive en première position.
- 7ème groupe : 325 000 personnes, intitulé "Des maladies limitantes". Ce sont des personnes inactives, percevant une allocation et souffrant d'une déficience motrice, viscérale ou métabolique dont les origines principales sont la maladie et l'accident.

** La politique d'accueil des étudiants handicapés, Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, Rapport n° 2006-050, Paris, Juillet 2006.

LA CAMPAGNE

Les établissements d'enseignement supérieur ont accueilli à la rentrée 2008, **un plus grand nombre de personnes handicapées (+ 11%), soit à peine 10.000 étudiants (sur les 2,2 millions que compte l'Enseignement Supérieur français)**. En a découlé la mise en place de mesures visant à améliorer l'accueil, l'accessibilité, et à fournir un accompagnement pédagogique aux études, à la vie étudiante et à l'insertion dans la vie active. (Mesures incluses initialement dans la loi de février 2005)

Quatre ans après la promulgation de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes handicapées », **la FAGE s'intéresse de près à la façon dont les universités, grandes écoles et Instituts de formations se sont saisi des outils que proposait ladite loi** pour améliorer la vie quotidienne de ces personnes peu représentées dans les cursus d'études supérieures.

Aujourd'hui, **la FAGE et son réseau d'associations étudiantes se posent plusieurs questions :**

- **Quels aménagements les établissements de l'Enseignement Supérieur ont-ils mis en place ?**
- **Permettent-ils d'accueillir des étudiants en situation de handicap ?**
- **Quelles infrastructures de la vie quotidienne et quels moyens de transports adaptés sont à leur disposition ?**

Et finalement, dans l'enseignement supérieur, la situation de handicap est liée à l'environnement, que ce soit par le contexte matériel (aménagement), le contexte social (socialisation) ou le contexte pédagogique (apprentissage) :

- **Quelles actions possibles pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap et quels acteurs ?**



**TOUT LE MONDE DEVRAIT AVOIR
LE DROIT DE REUSSIR SES ETUDES**

DOSSIER DE PRESSE
**RENTREE
2009/10**
LES ETUDIANTS FACE A LA CRISE

LA CAMPAGNE LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES A L'OEUVRE : OPERATION DE CARTOGRAPHIE

Cartographier c'est répertorier. Dans notre cas, plus précisément **récolter des informations sur l'accessibilité des lieux pour les étudiants en situation de handicap**. Sur le terrain, c'est mobiliser des étudiants pour une journée ou demi-journée en vue de collecter des informations utiles grâce à des fiches d'évaluation ou plus simplement agir à n'importe quel moment de l'année, de façon individuelle ou en groupe, toujours à travers les fiches d'évaluation à remplir.

Objectifs de cette initiative :

- **Faciliter l'accès des étudiants en situation de handicap à l'Enseignement Supérieur ;**
- **Améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap en interrogeant les représentations des étudiants sur le handicap ;**
- **Développer une politique au sein de l'université pour l'accueil, l'accompagnement et la réussite des étudiants en situation de handicap ;**

Exemples d'actions de sensibilisation : les animations et parcours de sensibilisation. Ils sont des moyens ludiques et efficaces pour sensibiliser les étudiants valides vers plus de solidarité et d'entraide. Il est possible de réaliser des parcours en chaises roulantes, avec des lunettes opacifiantes, ou écouteurs avec bruits ambiants intensifiés ou encore des expositions tactiles...

Les étudiants en situation de handicap sont de plus en plus nombreux, notamment grâce à une meilleure intégration des élèves handicapés en collège, en lycée, et aux efforts consentis depuis la Loi de 2005, qui fait de l'accès aux études supérieures des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel ou présentant un trouble de la santé invalidant, une priorité.

Mais aujourd'hui, malgré l'existence d'outils comme la Charte "Université et Handicap" de la Conférence des Présidents d'Université de 2007 et la Charte "Grandes Ecoles et Handicap" de la Conférence des Grandes Ecoles de 2008, on constate encore de nombreux manques.

Les fiches d'évaluations, une fois analysées, viendront nourrir un **module numérique d'informations, prochainement partie intégrante du nouveau site Internet de la FAGE**. Premier instrument d'évaluation dédié aux étudiants en situation de handicap, cet outil permettra à toute personne de sélectionner son établissement d'Enseignement Supérieur directement en ligne et, sous condition qu'il ait été cartographié, d'avoir un aperçu de son accessibilité ainsi que des lieux de vie aux alentours. Cette opération a été créée pour répondre à un réel besoin de renseignements et permettra une mobilisation plus importante de tous de part la simplicité de sa mise en œuvre.

CAMPAGNE ISOLEMENT

POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
LORS DES ETUDES

LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

En 2008, la FAGE a lancé une campagne de prévention multi-thèmes : « **Étudiant Bien Dans Sa Peau** ». Cette campagne avait été conçue pour répondre à un besoin croissant des étudiants d'informations sur différents aspects de vie.

Les **5 axes** abordés sont les **activités physiques, la nutrition, le stress & la fatigue, les substances psycho-actives et la sexualité**. L'originalité de cette campagne, en plus de couvrir un large panel et non pas une question ciblée, était de **ne parler que des bienfaits, et arrêter pendant un temps les discours moralisateurs trop entendus**.

Les chiffres de l'enquête 2009 de l'USEM sur la santé des étudiants montrent la pertinence de nos choix, avec comme réponses principalement citées à la question « Sur quels sujets voudriez plus d'informations ? », le stress, le sommeil et la nutrition sont arrivés en tête. Ces résultats nous confortent dans nos actions, renforcent notre bénévolat à vouloir informer nos pairs et nous incitent à continuer à être novateur et anticiper les besoins.

Aujourd'hui, l'évolution des comportements et des conditions de vie des étudiants amènent ces derniers à ressentir de plus en plus un sentiment de solitude, d'isolement. **Afin de lutter contre ces situations de mal être qui peuvent arriver à des fins tragiques (8,5% des étudiants ont eu des pensées suicidaires, enquête 2009 de l'USEM), les associations étudiantes et la FAGE vont organiser dans les campus une semaine de lutte contre l'isolement**. Cette semaine sera un condensé d'actions déjà menées par les associations tout au long de l'année, mais sur un temps réduit afin que pendant une semaine, il y ait chaque journée une activité possible.



Cette campagne a un **objectif supplémentaire** : celui de **refaire des lieux d'études, des lieux de vie**. Trop souvent, les établissements sont devenus des lieux où l'on passe, où l'on étudie, mais plus où l'on y vit. Pour le constater, il suffit de regarder après la fin des cours la désertification en masse qui s'opère. **Pour les associations étudiantes qui se mobilisent quotidiennement, il est très important que nous redécouvrons la vie sur un campus, telle qu'elle a pu l'être**. Organiser des opérations en journée comme en soirée sur ces mêmes lieux contribuera à atteindre cet objectif.

LA RECETTE MIRACULEUSE
C'EST TOI!

MANGER
ÉQUILIBRÉ

DOSSIER DE PRESSE
**RENTREE
2009/10**
LES ÉTUDIANTS FACE À LA CRISE

3 LE CONGRÈS ANNUEL DE LA FAGE LA 20^{ÈME} RENTRÉE !

LA SEMAINE DE CAMPAGNE ACTIVITÉS POUVANT ÊTRE PROPOSÉES LORS DE CETTE SEMAINE

- Prévention du suicide : Cette semaine permettra d'insérer dans un cadre général plus détendu ces actions de prévention peu habituelles que la FAGE met en place depuis 2 ans, avec le concours de l'UNPS (Union Nationale pour la Prévention du Suicide) et la Macif Prévention. Ce sujet souvent tabou est très bien perçu parmi le public étudiant, notamment grâce aux bornes interactives et aux trios intervenants sur l'action étudiants-professionnels de terrain/écouter-psychologues. L'objectif de l'année sera de voir 10 opérations sur les campus universitaires.

- « Etudiant Bien Dans Sa Peau » : Les étudiants ayant un besoin d'information constant, sur les activités proposées pourront être ajoutées des actions de sensibilisation. La santé physique et la santé psychique étant liées, il est important pour la FAGE qu'aucune mesure bénéfique ne soit oubliée. Nutrition sur les repas, fatigue lors d'une activité en soirée, chaque thème est adaptable à la situation qu'on veut lui prêter.

- Pique-nique géant : Directement sur le lieu d'étude, ce pique-nique permettra un midi de se restaurer, d'échanger et de prendre une pause bien méritée, tout cela sur un fond sonore pour changer la vision de l'établissement.

- Soirée projection : Que ce soit des films d'étudiants de l'établissement, d'auteur ou des gros succès en salle, il n'est pas rare de voir des projections dans les amphis. Un film suivi d'un débat sur le sujet abordé est aussi courant que les projections par des associations et club de cinéma.

- Compétitions sportives : Activités autrement prisées, ces tournois permettent de se faire rencontrer des étudiants de différentes filières, différents établissements. En apparence simple, le succès de ce genre d'opération est totalement tributaire de la participation des étudiants.

- Visite culturelle : De nombreux musées sont devenus gratuits pour les -25 ans, revendication des associations étudiantes pour l'accès à la culture au plus grand nombre. De même, les villes regorgent de trésors ignorés, par simple méconnaissance. L'université a la chance de pouvoir bénéficier d'étudiants compétents dans différents domaines, il faut exploiter cette qualité. Différentes visites sont et seront guidées par des étudiants en littérature, histoire, en archéologie, en art.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Annonce dans de l'ouverture de la semaine et de son contenu dans les différents sites d'étude		Journée de prévention du suicide & exposition sur le voyage d'un étudiant		Journée «bons plans» avec présentation d'acteurs de la vie étudiante
MIDI	Repas à thématique culturelle au restaurant universitaire & information sur une alimentation équilibrée			Barbecue géant au milieu du campus	
APRÈS-MIDI			Compétition sportive & forum des activités physiques possibles (et clubs locaux)		Clotûre de la semaine d'activité avec la remise de prix de la compétition
SOIR		Projection de films			

Exemple de semaine de lutte contre l'isolement

Chaque année, depuis 20 ans, les responsables associatifs et élus étudiants membres du réseau de la FAGE se retrouvent après la rentrée à l'occasion du Congrès National. Le Congrès de la FAGE est, avec les Assolades, un des deux principaux événements organisés par la FAGE durant l'année universitaire. Dès sa première édition, en novembre 1990 à Strasbourg, le congrès national s'est imposé comme un rendez-vous incontournable dans le milieu associatif étudiant. Le congrès de la FAGE est devenu un moment unique de part l'ampleur de ses échanges, de la concertation, des formations et bien sûr de convivialité qui y règne. Pour toutes ces raisons, le Congrès de la FAGE est toujours attendu avec impatience par les forces vives des associations étudiantes.

Le 20^{ème} Congrès National de la FAGE, qui aura lieu **du 14 au 18 octobre 2009 à Strasbourg**, a pour objectif de faire un bilan de l'année pour la FAGE et ses membres. C'est à cette occasion que le Bureau national est élu, pour un mandat d'un an. Il permet de fixer les grandes orientations du projet de la FAGE pour l'année à venir.



1989-2009

Cela fait donc déjà 20 ans que les AGE (Assemblées Générales Étudiantes) de Montpellier et de Strasbourg, les fédérations de ville d'Angers, Bordeaux, Lyon, Nantes et Toulouse, ainsi que les fédérations de l'enseignement supérieur privé catholique de Lille et Angers et les fédérations de filière de médecine (ANEMF), de chirurgie dentaire (UNECD) et de droit et sciences politiques (UNEDSEEP) se sont réunies à Paris V - Descartes pour une AG de constitution de la FAGE en novembre 1989 afin d'obtenir un poids et une marge d'action nationale suite à la promulgation de la loi du 10 juillet 1989.

Cette année, le Congrès Anniversaire est un événement exceptionnel, alliant réflexion sur les sujets propres aux associations et aux étudiants et retour sur 20 années d'existence d'un mouvement pas comme les autres.

L'occasion de promouvoir 20 ans d'actions, d'événements, de souvenirs d'associatifs via des expositions, vidéos, photographies, échanges...



LES TEMPS FORTS DU CONGRÈS

Jeudi 15 octobre (16h30 – 18h30)

Table ronde : 1989–2009 : Comment une génération a réinventé l'engagement étudiant ?

La loi de 1989 sur la représentativité étudiante a fortement changé la place et le fonctionnement des organisations étudiantes. En rendant obligatoire la présence au CNESER ou au CNOUS pour être considéré comme une organisation étudiante représentative, cette loi fait des élections universitaires nationales un enjeu de survie des organisations étudiantes.

Cet état de fait va profondément changer le milieu associatif et politique étudiant, en institutionnalisant les organisations étudiantes.

En parallèle, le mouvement étudiant de manière générale va changer : moins impliquée politiquement, plus inquiète de son avenir, la jeunesse ne se mobilise plus de la même manière ni pour les mêmes raisons.

C'est dans ce contexte que naît la FAGE, organisation associative et représentative à la fois, qui tente de faire vivre au niveau national ce que les associations étudiantes connaissent déjà bien au niveau local : une représentativité indépendante et un militantisme associatif, qui se manifeste plus par l'action associative que par la mobilisation « traditionnelle » des vieux mouvements étudiants. Cette nouvelle organisation a la particularité d'être également un acteur associatif et agréé « Jeunesse et Education Populaire ».

Cette table ronde vise à aborder différents moments de ces 20 ans d'histoire étudiante avec des acteurs qui ont bien connu les étudiants et la FAGE. Qu'en ont-ils pensé ? Quelle évolution ont-ils vu ? Comment cette organisation nouvelle et différente a-t-elle participé à leurs travaux et/ou visions ?

Intervenants invités, sous réserve :

Lionel Jospin : Homme politique, Ancien Ministre de l'Education (1988-1992), porteur de la loi sur l'éducation de 1989, Ancien Premier Ministre (1997-2002)

Luc Ferry : Philosophe français, Ministre de l'Education du Gouvernement Raffarin (2002-2004)

Dominique de Villepin : Ecrivain avocat et homme politique, Ancien Premier Ministre, acteur des négociations concernant le CPE en 2006

François Fillon : Homme politique, Premier Ministre, ancien Ministre de l'Education (2004-2005)

François Bayrou : Homme Politique, Ancien Ministre de l'Education (1993-1997)

Claude Allègre : Ancien Ministre de l'Education Nationale (1997-2000), initiateur du processus de la rencontre de la Sorbonne pour le Processus de Bologne

Jack Lang : Ancien Ministre de l'Education (1992-1993 et 2000-2002)

Un représentant de Max Havelaar France

Patrick Gérard : Recteur de l'académie de Paris et chancelier des Universités

Laurence Tiennot-Herment : Présidente de l'AFM

Vendredi 16 octobre (14h – 18h) au Parlement européen

Colloque « Les nouveaux défis de l'Enseignement Supérieur »

L'après-midi du Vendredi 16 octobre sera divisée en deux tables rondes. La première, intitulée « Du territoire à l'Europe : quels regroupements et quelles coopérations ? », s'articulera autour de la question posée par les différents types de regroupements et de coopérations possibles qu'ils soient situés au niveau du territoire local ou européen.

La seconde table ronde « Une révolution en marche sur les campus : de l'usager à l'étudiant », quant à elle, tâchera de remettre l'étudiant au centre des campus en le faisant passer de la position d'usager à celle d'acteur à part entière de la vie au sein des campus. La liste des intervenants est soumise à modification.

Discours d'ouverture :

Alain Beretz (Président de l'Université de Strasbourg)

Roland Ries (Maire de Strasbourg)

Jaques Bigot (Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg)

Un représentant du Conseil Régional d'Alsace

Guy-Dominique Kennel (Président du Conseil Général du Bas-Rhin)

PREMIÈRE TABLE RONDE

«Du territoire à l'Europe : quels regroupements et quelles coopérations»

Dans un contexte de réorganisation géographique et institutionnelle de nos établissements d'Enseignement Supérieur, il est important de considérer l'avenir des coopérations, du niveau local (PRES, fusions) jusqu'aux espaces plurinationaux.

Quel rôle pour ces collaborations, à l'avenir, dans un système de compétition de plus en plus en fort ? En s'appuyant sur les exemples européens, mais également sur le rôle à jouer des collectivités et des politiques locales, cette table ronde aura pour but de mettre en exergue l'influence des collaborations, entre établissements et entre établissements et collectivités, dans l'avenir de l'Enseignement Supérieur en Europe.

avec **Catherine Trautmann** (Députée européenne et Vice-Présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg en charge de l'Université et du développement économique), **Jean-Pierre Finance** (Membre de l'EUA - Association Européenne des Universités et Président de l'université Henri Poincaré - Nancy 1), **Bert Vandenkendelaere** (Chairperson of ESU - European Students' Union), **un représentant du Conseil de l'Europe**.

DEUXIÈME TABLE RONDE

«Une révolution en marche sur les campus : de l'usager à l'étudiant»

Si la compétition internationale aura des conséquences certaines sur le schéma de fonctionnement des établissements, le système français a tout intérêt à miser, au sein des campus renouvelés, sur la vitalité de sa vie étudiante.

Dans de grands espaces liés aux PRES et aux fusions, avec l'optique de campus de renommée mondiale, quel sera le rôle donné aux étudiants pour devenir acteur de ce changement ? De la place de la démocratie étudiante, souvent remise en cause, à la vie de campus, faite de services mais aussi de politique d'établissement, c'est là un défi que de rendre les établissements de demain attractifs et dynamiques.

Pour les associations étudiantes, il sera également temps, au travers de cette table ronde, d'imaginer les évolutions internes que les politiques actuelles laissent envisager.

avec **Simone Bonnafous** (Membre du bureau de la CPU - Conférence des présidents d'université), **Florence Benoit-Rohmer** (Présidente de l'Université Robert Schuman), **Denis Lambert** (Directeur du CROUS de Paris et Président de l'association des directeurs de CROUS), **Lionel Quirin** (Etudiant, expert de Bologne).

Discours de clôture :

Valérie Pécresse (Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)

Claire Guichet (Présidente de la FAGE)

Samedi 17 octobre (9h – 12h)

Colloque « FAGE : qu'aura-t-elle fait de ses 20 ans ? »

Ce colloque aura pour objectif de faire revivre aux participants les 20 premières années de la FAGE par l'intermédiaire de témoignages des acteurs de chacune des grandes périodes de cette organisation qui, riche de ses 42 fédérations adhérentes (26 fédérations de ville et 16 fédérations de filière), se construit encore chaque jour.

Au travers de **trois grandes thématiques**, l'histoire de la FAGE sera revue et interprétée par ses leaders de l'époque :

- **Création de la FAGE : De la réunification des tribus à la création d'un réseau**

- **La FAGE et la défense des étudiants : temps forts de 20 ans au service des intérêts étudiants**

- **La FAGE, accélérateur d'engagement : retour sur les grandes campagnes et projets associatifs de la FAGE**

avec **Jean François Leconte** (Président fondateur de la FAGE, Directeur de l'AFGES), **Philippe Besset** (Président 1990/1991, Président de la commission économie de l'officine de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France), **Philippe Touzeau-Menonni** (Président 1993/1995, Directeur des Editions « Epicure »), **Sylvain Tranoy** (Ancien Vice Président de la FAGE, membre d'honneur, élu CNESER 1994 – 1998, Conseiller délégué à l'enseignement supérieur, Communauté d'Agglomération de Cambrai), **Mickaël Pinault** (Président 1996/1998, Associé de Gleize Energie Services), **Corentin Kerrest** (Président 1998/1999, Project Manager HSBC), **Stephen Cazade** (Président 1999/2001, Directeur Général Unis-Cités), **Jean-Baptiste Mougél** (Président 2001/2003, Directeur d'Alternacom), **Jean-François Martins** (Président 2004/2006, Consultant communication cabinet « Protéines », conseiller du 14ème arrondissement de Paris), **Jeanne Robinson-Behre** (ancienne élue CNOUS, adjointe au maire d'Avrillé (49), chargée de l'urbanisme et de l'aménagement), **Maher Tekaya** (ancien secrétaire général et chargé des relations internationales, Secrétaire Confédéral CFDT), **Olivier Cabrera** (ancien Vice-Président de la FAGE, responsable des relations extérieures, Max Havelaar France), **Christophe Piton** (Ancien Vice Président de la FAGE, Responsable de réseau AFM – Téléthon).

LE PROGRAMME DETAILLE DU CONGRES

Mercredi 14 octobre

14h – 16h : **Sessions de formation**
16h – 18h : **Knowledge Café « Les droits étudiants »**
Soirée : **Visite de la cathédrale et de la ville, dîner et concert.**

Jeudi 15 octobre

9h – 12h30 : **Sessions de formations**
12h30 – 16h30 : **Temps d'échanges entre élus étudiants**
16h30 – 18h : **Table ronde : « 1989-2009 : Comment une génération a réinventé l'engagement étudiant. »**
Soirée : **Dîner & remise de prix aux associations pour les projets innovants.**

Vendredi 16 octobre

9h – 12h : **Sessions de formations et ateliers débats**
14h – 18h30 : **Colloque « Les nouveaux défis de l'Enseignement Supérieur »**
au Parlement Européen
Soirée : **Cocktail dinatoire.**

Samedi 17 octobre

9h – 12h : **Colloque « FAGE : qu'aura-t-elle fait de ses 20 ans ? »**
14h – 18h : **Assemblée générale de la FAGE : bilan du mandat passé et élection du Bureau 2009/2010**
Soirée : **Gala de clôture au Palais Universitaire de Strasbourg.**

contacts presse

Claire Guichet

Présidente - 06 86 63 41 44 - claire.guichet@fage.org

Maximilien Cartier

1er vice-président en charge des questions sociales - 06 83 22 86 96 - claire.guichet@fage.org